

Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal

- Signature d'un contrat avec la société No Risque Management relatif à la formation du personnel
- Attribution du marché de mission d'entretien de surfaces engazonnées avec la société E.S.A.T. CAT ARTOIS
- Attribution du marché de mission d'entretien de haies et de massifs avec la société Ets PLESSIS
- Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Maison de Jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

ADMINISTRATION GENERALE

- D'installer deux nouveaux conseillers municipaux
- Projet de Renouveau Urbain – Cession des îlots B,C et E
- Opération d'aménagement foncier agricole et forestier : approbation définitive du mode d'aménagement foncier et du périmètre concerné

FINANCES

- D'attribuer une subvention au Foyer Coopératif Socio Educatif du collège Paul Verlaine
- D'attribuer une subvention à l'association les Blouses Roses
- Admission en non valeur
- D'adopter le rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine

VIE LOCALE

- De signer la convention de mise à disposition de la salle « Club House » du stade de la Scarpe au profit de l'association « In the games »

Questions diverses

- **Jury d'assises 2012 : Etablissement de la liste communale préparatoire à la liste annuelle des jurés**